



Notre expertise à votre service

www.institutchretiensdorient.org

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

contact@institutchretiensdorient.com

Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre stage :

1. Notre organisme de formation
2. Nos formations
3. Notre dirigeant
4. Nos formateurs
5. Notre engagement qualité
6. Nos méthodes pédagogiques
7. Nos moyens pédagogiques
8. Nos moyens techniques
9. Votre convocation à la formation
10. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation
11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances
12. Votre évaluation de la qualité de la formation
13. Règlement intérieur applicable aux stagiaires
14. Note d'information sur le droit d'auteur

1. Notre organisme de formation

L'INSTITUT CHRETIENS D'ORIENT (ICO) est un organisme de formation et un lieu de transmission du savoir sur les chrétiens d'Orient et leur environnement, à travers l'enseignement, la formation, la recherche, la publication et l'information. Sur ces plans, l'ICO fonctionne à l'instar de toute institution académique : il honore la méthode, le sérieux et la pertinence universitaires, et vise l'excellence..

L'ICO est de même un lieu d'influence. Engagé pour le présent et l'avenir des chrétiens d'Orient sur leurs terres ancestrales, il met le savoir universitaire à la disposition de ceux qui prennent des décisions dans les différents domaines : politique, économique, culturel, diplomatique, ecclésial ou autres. Tout cela, dans une perspective citoyenne et pluraliste de dialogue et de paix.

L'ICO est un institut pluridisciplinaire qui cherche à étudier la question des chrétiens d'Orient à travers divers angles, dans le but d'en obtenir une compréhension plus claire. Ainsi, nos outils de travail disciplinaires sont la théologie, l'histoire, la philosophie, la patristique, le patrimoine, la spiritualité, la musique sacrée, la liturgie, l'iconographie, l'architecture religieuse, la géopolitique, les dialogues œcuméniques et interreligieux et bien d'autres disciplines.

L'ICO a vu le jour au mois de juin 2020. La première réunion de son conseil scientifique a eu lieu le 12 du même mois, et il a été annoncé au public, lors d'une conférence de presse, le 2 juillet 2020. L'ICO possède des liens étroits avec L'ŒUVRE D'ORIENT qui le soutient.

2. Nos formations

L'ICO propose de la formation professionnelle pour faire connaître les chrétiens d'Orient et leur environnement : le fait religieux, les cultures et les civilisations, les relations entre Orient et Occident.

3. Notre Dirigeant



Universitaire franco-libanais, philosophe et théologien, Antoine FLEYFEL est le fondateur et le directeur de L'INSTITUT CHRETIENS D'ORIENT. Il est né à Beyrouth, à l'aube de la guerre libanaise. Ses engagements divers et sa quête personnelle l'ont mené à entreprendre des études de théologie, de philosophie, de liturgie et de musique. Après cinq ans d'études à l'Université Saint-Esprit de Kaslik, il s'est rendu en France en 2000 pour obtenir deux doctorats, en philosophie (Paris 1 – La Sorbonne, 2007) et en théologie (Strasbourg – 2011).

De 2012 jusqu'en 2019, il a été enseignant-chercheur, maître de conférences puis professeur ordinaire (titulature romaine), à la faculté de théologie de l'Université catholique de Lille. Dans le même temps, il a effectué des enseignements au Collège des Bernardins, à l'Université catholique de Lyon et à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. C'est à cette dernière qu'il est actuellement affilié.

Il a toujours été sensible à la cause des chrétiens d'Orient, se demandant comment développer une large réflexion sur la question qui débouche sur une praxis. En 2019, il a quitté son poste à Lille pour se consacrer pleinement à ce dessein. Grâce au soutien incontournable de l'Œuvre d'Orient – dont il fait partie depuis 2011 – et à l'appui et l'aide d'un grand nombre d'amis et de collègues, à qui il dit toute sa gratitude, l'aventure de l'Institut chrétiens d'Orient (ICO) a pu commencer en octobre 2020.

4. Nos formateurs

Tous nos formateurs sont des experts du monde des chrétiens d'orient et de toutes leurs problématiques, ils ont tous une longue expérience dans leur domaine. Leur CV est annexé à la convention de formation ainsi qu'à la convocation.

5. Notre engagement qualité

L'INSTITUT CHRETIENS D'ORIENT s'engage à respecter les critères qualité de la formation professionnelle continue définis par le décret n° 2019- 565 du 09 juin 2019 :

- Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

6. Nos méthodes pédagogiques

Nos formations sont construites en fonction des besoins des apprenants.

Les formations reposent sur une pédagogie interactive, combinant :

- des **exposés structurés et illustrés** par des cartes, des documents historiques et des supports visuels ;
- des **études de cas** issues de situations contemporaines du Proche-Orient ;
- des **échanges et débats guidés** favorisant l'analyse critique et la mise en perspective ;
- la remise de **supports numériques et bibliographiques** (textes, extraits de sources, références bibliographiques) pour approfondissement personnel.

Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

7. Nos moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne « moyens pédagogiques » des programmes de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

- ▶ Livret pédagogique, Fiches pratiques aide-mémoires
- ▶ Dans tous les cas, selon le thème abordé, des supports complémentaires peuvent être remis.
- ▶ L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par le règlement intérieur applicable aux stagiaires faisant référence à la protection des droits d'auteur.

8. Nos moyens techniques

Nous mettons à votre disposition des moyens techniques récents et complets.

- Pour le présentiel : une salle équipée (ordinateur pour le formateur, vidéoprojecteur, tableau, connexion Internet, matériel audio-visuel, tables chaises).
- Pour le distanciel : Plateforme de visioconférence ZOOM.
- Pour le présentiel et le distanciel : Plateforme d'évaluation ALCHEMER et AHASLIDE.

Les moyens techniques mis à dispositions des stagiaires sont décrits dans la rubrique « Moyen technique » de chaque programme de formation.

9. Votre convocation à la formation

Vous avez reçu, avec ce livret d'accueil, votre convocation nominative comprenant :

- Le planning avec les dates et heures de formation
- La liste des formateurs avec leurs compétences et leur CV
- Le nom et les coordonnées de la personne en charge des stagiaires
- Le programme de formation (en annexe)
- Le livret d'accueil stagiaire (en annexe)
- Le règlement intérieur applicable aux stagiaires (en annexe)

Il est recommandé de prendre connaissance de tous ces documents avant d'entrer en formation.

10. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation

- **A votre arrivée :** Lors de votre arrivée en formation, vous serez accueilli par le formateur à partir de 8h30.

Pendant toute la durée du stage et sauf stipulation contraire expressément notifiée avant le début du stage dans la convocation, les horaires de formation sont de 9h00 à 17h00 avec une pause déjeuner de 1h00 et des pauses détente.

En cas d'absence ou de retard à la formation : vous devez en avvertir l'organisme de formation à l'adresse suivante formation@institutchretiensdorient.com et prévenir votre formateur par téléphone (son numéro de téléphone est précisé dans la convocation).

Votre attestation individuelle de formation vous sera délivrée uniquement si vous avez suivi la totalité du stage telle que prévue dans la convention ou le contrat de formation.

- **Pendant votre formation :**

Vous serez accompagné par le ou les formateur(s) tout au long de votre stage. Il vous indiquera les moments de pauses et de déjeuner.

11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances

Avant le début de la formation, vous allez réaliser un test de connaissances ou de positionnement via notre plateforme ALCHEMER. Ce test permet aux formateurs d'évaluer votre niveau de connaissances afin d'adapter les modalités pédagogiques de la formation aux objectifs du stage.



Tout au long de la formation, chaque module est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.)

En fin de formation une évaluation sommative sera réalisée afin d'attester du niveau de connaissances acquis à l'issue du stage.

Vous recevrez en fin de formation :

- Une attestation individuelle de formation qui vous sera délivrée uniquement si vous avez suivi la totalité du stage telle que prévue dans la convention. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation sommative que vous aurez réalisé.

12. Votre évaluation de la qualité de la formation



Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité de nos formations, nous demandons à nos stagiaires de remplir, en fin de formation, un questionnaire de satisfaction sur la formation suivie.

Quelques mois après la formation, un questionnaire d'évaluation des apports de la formation en situation de travail est envoyé à chaque apprenant. Ce questionnaire est à remplir en ligne via notre plateforme ALCHEMER. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition, sur demande.

13. Règlement intérieur applicable aux stagiaires

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires vous a été remis en même temps que votre convocation à la formation. Il est indispensable de le lire.

Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance avant la formation.

14. Note d'information sur le droit d'auteur

Dans le cadre de nos formations, L'INSTITUT CHRETIENS D'ORIENT met à la disposition d'utilisateurs des supports écrits. Les supports écrits remis aux utilisateurs intègrent les méthodes spécifiquement développées par L'INSTITUT CHRETIENS D'ORIENT dont notamment, des guides techniques, des fiches pédagogiques et des modèles de documents.

L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est informé que toute violation du droit d'auteur sera poursuivie judiciairement par L'INSTITUT CHRETIENS D'ORIENT.

À cet effet, il est rappelé ci-dessous le cadre juridique du droit d'auteur et les conséquences de son infraction.

1. Le contenu de ces supports reste la propriété de L'INSTITUT CHRETIENS D'ORIENT, son auteur. Les usagers s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à toutes fins de tiers internes ou externes ou à toutes fins de diffusion à titre onéreux ou gracieux, sous quelles que modalités que ce soit, sauf autorisation écrite de L'INSTITUT CHRETIENS D'ORIENT ; comme spécifié dans les conditions générales de vente, disponibles sur demande.
2. L'utilisateur ne peut donc bénéficier que des droits suivants sur l'œuvre :
 - représentation privée et gratuite dans un cercle de famille
 - copie ou reproduction réservée à un usage strictement privé du copiste
 - la publication d'une citation ou d'une analyse de l'œuvre, dans la mesure où celle-ci est brève et justifiée par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information, de l'œuvre
 - la parodie et la caricature.
3. L'utilisateur s'engage donc à ne pas :
 - ✓ reproduire ou de faire reproduire l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, sans limitation de nombre, en tout ou en partie, par tous moyens et procédés, sur tous supports et tous matériaux tant actuels que futurs, connus ou inconnus, et notamment sur support papier ou dérivé, plastique, numérique, magnétique, électronique ou informatique, par téléchargement, vidéogramme, CD-Rom, CD-I, DVD, disque, disquette, réseau ;
 - ✓ représenter ou de faire représenter l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, par tous moyens de diffusion et de communication actuels ou futurs, connu ou inconnu,
notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet, intranet, réseau de télévision numérique, transmission par voie hertzienne, par satellite, par câble, wap, système télématique interactif, par téléchargement, télétransmission, réseaux de téléphonie avec ou sans fil ;
 - ✓ adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, l'œuvre, corriger les logiciels, de les faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements, de les maintenir, de les décompiler, de les mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, interfacer avec tout logiciel, base de données, produit informatique, utiliser les algorithmes à toutes fins, le transcrire en tout ou en partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et ce sur tout support papier ou magnétique ou optique et notamment internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;

- ✓ traduire ou de faire traduire l'œuvre, en tout ou en partie, en toute langue et, pour les logiciels, en tout langage de programmation, et de reproduire l'œuvre en résultant sur tout support, papier, magnétique, optique ou électronique, et notamment sur internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;
- ✓ mettre sur le marché, de distribuer, commercialiser, diffuser l'œuvre, par tous moyens, y compris la location et le prêt, à titre gratuit ou onéreux ;
- ✓ faire tout usage et d'exploiter l'œuvre au bénéfice de tiers, à quelque titre que ce soit ;
- ✓ céder tout ou partie des droits cédés, et notamment de consentir à tout tiers tout contrat de reproduction, de distribution, de diffusion, de commercialisation, de fabrication, sous quelle que forme, quel que support et quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit ;
- ✓ autoriser ou d'interdire toute réutilisation/et ou toute extraction substantielle des contenus des bases de données.

